

Contribuables de Rivière-Ouelle,  
Membres du Conseil,

Afin de satisfaire aux directives du Ministère des Affaires Municipales et des Régions, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité de Rivière-Ouelle, à quelques semaines de l'adoption du budget de l'exercice financier 2016.

Je vous parlerai donc, pour débiter, des derniers états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2014. Ensuite, il sera question des projections financières de la présente année et je terminerai avec les orientations du budget 2016.

### 1. Les derniers états financiers consolidés au 31 décembre 2014

En ce qui concerne les états financiers consolidés au 31 décembre 2014, le rapport du vérificateur montre le sommaire suivant :

|   |                |              |
|---|----------------|--------------|
| <b>Revenus de fonctionnement</b>                              | 3 559 045 \$   |              |
| <b>Charges</b>  | - 2 514 335 \$ |              |
| <b>Excédent (déficit)</b>                                     |                | 1 044 710 \$ |
| <b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>           |                |              |
| - Amortissement des immobilisations                           | 720 649 \$     |              |
| - Financement à long terme des activités de fonctionnement    |                |              |
| - Remboursement de la dette à long terme                      | - 1 677 400 \$ |              |
| - Affectations  |                |              |
| - Activités d'investissement                                  | - 24 271 \$    |              |
| - Excédent (déficit) accumulé                                 | - 18 010 \$    |              |
| <b>Total des éléments de conciliation à des fins fiscales</b> |                | - 999 032 \$ |
| <b>Excédent (déficit) à des fins fiscales</b>                 |                | 45 678 \$    |

Au 31 décembre 2014, le surplus accumulé non affecté est de 1 124 498\$ et le surplus accumulé affecté est de 507 384\$. Le rapport du vérificateur externe indique que les états financiers consolidés présentent, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Rivière-Ouelle au 31 décembre 2014, le tout conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### 2. Les projections financières de l'année en cours

Les dernières analyses démontrent que les revenus de la Municipalité couvriront les dépenses engagées. Nous devrions terminer l'année 2015 avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Dans son programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, la Municipalité avait présenté les travaux suivants pour l'année 2015 :

- 250 000,00 \$ Acquisition et rénovation du bâtiment de la Caisse populaire
- 380 000,00 \$ Déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière
- 400 000,00 \$ Construction du chemin d'accès au développement résidentiel du Bois de l'Anse
- 250 000,00 \$ Rénovation de la salle du Tricentenaire
- 130 000,00 \$ Asphaltage sur un kilomètre
- 25 000,00 \$ Point d'eau dans le chemin de la Pointe
- 15 000,00 \$ Acquisition du chemin d'Auteuil et du chemin de Boishébert

Le projet d'acquisition et rénovation du bâtiment de la Caisse populaire est en cours. La signature du contrat d'acquisition chez le notaire est prévu en novembre 2015. Les travaux de rénovation débiteront cet hiver. Les travaux de déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière sont en cours. Suite à notre demande de révision de la décision # 405679 de la CPTAQ, nous avons obtenu une audience qui a eu lieu le 22 septembre

dernier et nous attendons une réponse de leur part avant la fin de l'année 2015. Les travaux de construction du chemin d'accès au développement résidentiel du Bois de l'Anse sont donc reportés en 2016. Les travaux de rénovation de la salle du Tricentenaire sont terminés et ont coûté tout près de 300,000\$. Une subvention de 100,000\$ du gouvernement fédéral a été accordé à la Municipalité pour ce projet. De plus, la Municipalité a réclamé un montant de 120,000\$ du programme TECQ 2014-2018 et un montant de 60,000\$ a été réservé dans le surplus affecté au 31 décembre 2014 pour ce projet. Le montant de 20,000\$ restant sera payé à partir du fond courant de la Municipalité. Les travaux d'asphaltage d'une partie du chemin du Sud-de-la-Rivière sur une distance d'un kilomètre à partir de la route 132 sont en cours actuellement. Les travaux d'aménagement d'un point d'eau dans le chemin de la Pointe sont reportés en 2016. Enfin, le projet d'acquisition du chemin d'Auteuil a été abandonné car la Municipalité n'a pas obtenu un consensus auprès des propriétaires concernés et le chemin de Boishébert devrait devenir entièrement un chemin public d'ici la fin de l'année.

Le rôle d'évaluation démontrait, pour 2015, soit la 1<sup>ère</sup> année du rôle triennal 2015-2016-2017, une évaluation imposable de 130 241 200 \$ et une évaluation non imposable de 9 839 100 \$, pour un total de 140 080 300 \$. Le taux de la taxe foncière générale, incluant la taxe spéciale générale pour le service de police et les taxes spéciales générales pour les règlements d'emprunt 2002-1, 2003-6, 2005-2, 2006-1, 2008-9, 2011-2 et 2012-1, totalisait 0,8544\$/100 \$ d'évaluation.

### 3. Le Budget 2016

Le Conseil présentera, pour 2016, un budget équilibré et ne prévoit pas d'augmentation significative de la taxe foncière.

### 4. Rémunération des élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la Municipalité verse mensuellement une somme de 750,00 \$ au maire, à titre de rémunération de base, et de 375,00 \$ à titre d'allocation de dépenses. Le maire suppléant reçoit mensuellement une somme de 290,00 \$ à titre de rémunération de base et de 145,00 \$ à titre d'allocation de dépenses. Chaque conseiller reçoit mensuellement une somme de 250,00 \$ à titre de rémunération de base, et de 125,00 \$ à titre d'allocation de dépenses.

### 5. Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, ainsi que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et plus dont la somme égale 25 000 \$ et plus, qui ont été conclus entre le 4 novembre 2014 et le 3 novembre 2015 inclusivement.

|  |   |           |
|--|---|-----------|
| Agence du revenu du Canada                     | Remises gouvernementales (DAS + TAXES)                | 29 674\$  |
| Éco-L'Eau                                      | Opération réseaux aqueduc et égout                    | 83 949\$  |
| Régie intermunicipale des matières résiduelles | Quote-part  | 94 020\$  |
| Ville Rivière-du-Loup                          | Site d'enfouissement des ordures                      | 27 055\$  |
| Hydro-Québec                                   | Électricité   | 27 226\$  |
| Sûreté du Québec                               | Service de police                                     | 111 468\$ |
| MRC de Kamouraska                              | Quotes-parts et services d'inspection et d'évaluation | 127 447\$ |
| Régie intermunicipale protection incendie      | Quote-part  | 82 969\$  |
| Financière Banque Nationale                    | Financement   | 229 349\$ |
| Ministre du revenu du Québec                   | Remises gouvernementales (DAS + TAXES)                | 70 945\$  |
| Transport en Vrac Saint-Denis                  | Contrat de déneigement + entretien routes et fossés   | 186 297\$ |
| ASP Experts-Conseils                           | Services d'ingénierie                                 | 34 846\$  |
| Caillouette électrique enr.                    | Achat et installation du réseau d'éclairage au DEL    | 42 566\$  |
| Ferdinand Laplante entrepreneur                | Rénovation de la salle du Tricentenaire               | 246 955\$ |
| Ferme des Cèdres SENC                          | Dépôt pour l'acquisition d'un chemin d'accès          | 60 937\$  |
| SÉMÉR inc.                                     | Achat des bacs bruns                                  | 40 217\$  |

Je vous invite à assister à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 15 décembre 2015 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2016, du règlement de taxation 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

Je vous remercie de votre attention,



Louis-Georges Simard, Maire  
Rivière-Ouelle, le 3 novembre 2015